



1939

1944

Gurs, souvenez-vous



Édito



Cet éditto se devait d'évoquer Simone Veil, non pas pour faire un énième panégyrique ou reprendre ce que vous avez lu dans la presse, entendu à la radio ou vu à la télévision, mais pour rappeler que cette grande dame est liée directement et indirectement au camp de Gurs.

En 1989, lors du cinquantième anniversaire de la création de la Cimade, Simone Veil est présente au camp de Gurs et, dans son intervention, elle adresse un vibrant hommage à Madeleine Barot, présente sur les lieux, pour son action remarquable dès 1940 en faveur des interné(e)s. Celle qui fut déportée a su relever combien un peu de chaleur humaine pouvait atténuer les souffrances des malheureux détenus, et a insisté sur son action en faveur des enfants :

« Merci aussi Madeleine pour tous ces enfants qui ont été sauvés par les réseaux qui ont été ici évoqués, ces réseaux que vous avez toujours su motiver, organiser, rendre efficaces ».

Bien des années plus tard, en 2010, à l'occasion de la « Journée de la mémoire de l'Holocauste » du 27 Janvier, Simone Veil rédige le message d'une survivante aux générations à venir, destiné à être lu dans chaque lieu de mémoire, dans lequel elle exhorte les adolescents à réagir contre toute forme de racisme, d'antisémitisme, de rejet de l'autre¹. Le message sera notamment délivré à Gurs en présence des élèves assistant à la cérémonie.

Ultérieurement cette cérémonie sera décrétée internationale par l'UNESCO et prendra l'appellation de « *Journée internationale de la mémoire de l'Holocauste et de la prévention des crimes contre l'Humanité* ».

La création du réseau des lieux de mémoire est l'occasion de mobiliser, pour chaque lieu, une classe chargée d'élaborer, à partir d'un thème commun, une présentation du site qu'elle représente ; elle nomme une délégation de quelques élèves, les « ambassadeurs de la mémoire ». Ce travail se réalisant sur deux années, c'est le 27 janvier de la seconde année que tous les ambassadeurs se regroupent à Paris, au Mémorial de la Shoah, pour la présentation publique du travail réalisé.

En 2015, les ambassadeurs, réunis à Paris, rédigent une réponse collective à la lettre de Simone Veil qui est lue dans chaque lieu, le jour de la cérémonie. C'est un engagement à œuvrer pour s'opposer à toute forme d'intolérance et faire respecter le droit, pour chacun, de vivre dans la liberté et le respect².

En ce qui concerne Gurs, le camp a été représenté en 2015 par le lycée Paul Rey de Nay, en 2017 par le collège Simin Palay de Lescar, et le sera en 2019 par le lycée Jules Supervielle d'Oloron Ste Marie.

L'engagement de ces adolescents, tel qu'il ressort des termes de leur lettre, ne peut que nous réjouir pour la pérennisation de la mémoire plurielle qui caractérise le camp de Gurs.

Le souvenir de Simone Veil restera dorénavant attaché à la cérémonie du 27 Janvier, et sa place future au Panthéon consacre l'importance de cette grande figure de la France.

André Laufer

(1) voir en page 2 le message de Simone Veil

(2) voir en page 3 la réponse des ambassadeurs